Politique de sécurité, ISO 2700x et EBIOS 2010

1. Politique de sécurité : quelle référence ?

Les documentsutileslors de l'élaboration d'une politique de sécurité ou d'une **Politique du SMSI** sont les standards **ISO 27001**et **ISO 27002** ainsi que **EBIOS.** Dans la majorité des cas, la politique de sécurité de l'information au sein d'une entité correspond bien à la politique du SMSI.

2. Définition de la politique de sécurité

2.1 Définition de la PSSI d'après la norme ISO 27001/27002

Si on parcourt les normes ISO 2700x on trouvera que : tout d'abord le mot **Politique d'après** ISO 27000:2009 :

• **Policy** (ISO27000 **2.28**): Overall intention and direction as formally expressed by management.

Alors que le mot sécurité de l'information signifie :

• Information Security (ISO27000 2.19): "Preservation of Confidentiality, Integrity and Availability of Information ... In addition, other properties such as authenticity, accountability, non repudiation and reliability can also be involved".

2.2 Définition de la PSSI d'après EBIOS :

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) est l'ensemble formalisé dans un document applicable, des directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques, ayant pour objectif la protection des systèmes d'information de l'organisme.

Elle traduit la reconnaissance officielle de l'importance accordée par la direction générale de l'organisme à la sécurité de ses systèmes d'information. D'une manière générale, elle contient une partie relative aux éléments stratégiques de l'organisme (périmètre, contexte, enjeux, orientations stratégiques en matière de SSI, référentiel réglementaire, échelle de sensibilité, besoins de sécurité, menaces) et une partie relative aux règles de sécurité applicables. Elle constitue donc une traduction concrète de la stratégie de sécurité de l'organisme.

Le guide PSSI édité par la DCSSI a pour objectif majeur l'accompagnement des responsables de sécurité dans l'élaboration d'une politique de sécurité d'un ou des systèmes d'information au sein de leur organisme.

3. Thèmes relatifs à l'ISO 2700x pour la rédaction d'une politique de sécurité

La norme **ISO 27001** offre **un modèle général** (un cadre) pour la détermination, la mise en œuvre, l'exécution, le contrôle, l'évaluation, le maintien et l'amélioration d'un système de gestion documenté en matière de sécurité de l'information (ISMS - information security management system). Alors que l'**ISO 27002** contient un **aperçu détaillé** des mesures de gestion possibles.

Le tableau suivant présente, sans entrer dans les détails, les principales mesures et politiques de gestion cadrant avec l'ISMS de l'institution. Sur base des thèmes mentionnés ici, des **documents de politique spécifiques** (« policies ») peuvent être rédigés.

Thème	Objective de la politique
Organisation de la sécurité de	La politique d'organisation de la sécurité de
l'information	l'information a pour objectif de gérer la
	protection de
	l'information au sein de l'institution.

Gestion des ressources	La politique de gestion des ressources a pour
	objet le maintien d'une protection adéquate
	de ces ressources.
Sécurité liée aux collaborateurs tant	Cette politique vise à mettre à profit
interne, qu'externe	l'expérience des collaborateurs et à maintenir
	à niveau leurs connaissances dans le but de
	promouvoir la sécurité de l'information.
Sécurité physique et protection de	Cette politique a pour but :
l'environnement	• de prévenir l'accès physique non autorisé ou
	inutile à l'information et aux systèmes
	d'information afin de limiter la prise de
	connaissance non autorisée, l'altération ou
	le vol d'informations ;
	• de prévenir les dommages aux systèmes
	d'information ou leur perturbation.
Gestion opérationnelle	Cette politique vise à garantir une
	manipulation et un fonctionnement corrects
	et sûrs des équipements des systèmes
	d'informations.
Sécurité d'accès logique	L'objectif de cette politique est la maîtrise de
	l'accès aux informations et aux processus
	d'entreprise conformément aux besoins
	fonctionnels et aux exigences en matière de
	sécurité.
Développement et maintenance de	L'objectif de cette politique est d'assurer la
systèmes	protection adéquate des systèmes utilisés
	et ce tout au cours de leur vie.
Gestion d'incidents relatifs à la sécurité de	L'incident response team (IRT) a pour
l'information	mission de réagir de façon appropriée aux
	incidents de sécurité. Cette équipe est
	chargée de réduire au maximum les
	dommages résultant d'incidents de sécurité et
	de perturbations, d'effectuer le monitoring de

	tels incidents et de proposer des
	améliorations sur la base de l'expérience
	acquise.
Gestion de la continuité	La politique de gestion de la continuité a
	pour but de pouvoir réagir à la perturbation
	des activités d'entreprise et de protéger les
	processus critiques d'entreprise en cas
	d'incidents importants. Une perturbation
	importante des activités opérationnelles de
	l'institution aurait un impact négatif sur le
	fonctionnement de la sécurité sociale en
	Belgique.
Respect	L'institution respectera les exigences légales
	et contractuelles en matière de sécurité
	auxquelles sont soumis les systèmes
	d'information utilisés.

On trouve donc deux types de politiques de sécurité validées à des niveaux hiérarchiques différents :

- Politique de sécurité des systèmes d'information générale (cf. ISO 27001 4.2.1.b)
 validés au niveau de la RSSI.
- Les politiques spécifiques validées au niveau de la MOE. Par exemple :
 - Politique de contrôle d'accès (ISO 27002 11.1.1)
 - Politique de conservation des données nominatives (ISO 27002 15.1.4)
 - Politique de gestion des enregistrements (ISO 27002 15.1.3)
 - Politique d'échange d'information avec les tiers (ISO 27002 6.2.3)
 - Politique d'accès pour les télémaintenances (ISO 27002 11.4.4)
 - Politique de maniement des clés-mémoire USB (ISO 27002 10.7.1) ...
 etc.

4. Thèmes relatifs à EBIOS 2010 pour la rédaction d'une politique de sécurité

Chez EBIOS, les mesures de sécurité proviennent à la fois du [RGS] et de l'Annexe A de l'ISO 27001 (ou de l'ISO 27002). Sur base des thèmes mentionnés ici, on peut encore rédigés des **documents de politique spécifiques**.

4.1. Mesures de sécurité issues du [RGS]

Les mesures de sécurité suivantes proviennent des mesures de l'Annexe A de l'ISO 27001 (ou de l'ISO 27002). Les lignes de défense auxquelles elles contribuent ont été déterminées.

Thème	Description
Politique de sécurité	Il convient qu'un document de politique de
	sécurité de l'information soit approuvé par la
	direction, puis publié et diffusé auprès de
	l'ensemble des salariés et des tiers concernés.
	Pour garantir la pertinence, l'adéquation et
	l'efficacité de la politique de sécurité de
	l'information, il convient de réexaminer la
	politique à intervalles fixés préalablement ou
	en cas de changements majeurs.
Organisation de la sécurité de	Il convient que la direction soutienne
l'information	activement la politique de sécurité au sein de
	l'organisme au moyen de directives claires,
	d'un engagement franc, d'attribution de
	fonctions explicites et d'une reconnaissance
	des responsabilités liées à la sécurité de
	l'information.
Gestion des biens	Il convient d'identifier, de documenter et de
	mettre en œuvre une politique permettant
	l'utilisation correcte de l'information et des
	biens associés aux moyens de traitement de

	l'information.
Sécurité liée aux ressources humaines	Il convient de définir et de documenter les
	rôles et responsabilités en matière de sécurité
	des salariés, contractants et utilisateurs tiers,
	conformément à la politique de sécurité de
	l'information de l'organisme.
Sécurité physique et environnementale	Cette politique a pour but de protéger les
	zones contenant des informations et des
	moyens de traitement de l'information par
	des périmètres de sécurité. Cette politique
	vise aussi la protection du matériel de
	manière à réduire les risques de menaces et
	de dangers environnementaux et les
	possibilités d'accès non autorisé.
Contrôle d'accès	Il convient d'établir, de documenter et de
	réexaminer une politique de contrôle d'accès
	sur la base des exigences d'exploitation et de
	sécurité.
Conformité	Il convient que les responsables s'assurent de
	l'exécution correcte de l'ensemble des
	procédures de sécurité placées sous leur
	responsabilité en vue de garantir leur
	conformité avec les politiques et normes de
	sécurité.

5. EBIOS vs ISO 2700x

5.1. Différence entre l'ISO 27001/27002 et le document base de connaissance d'EBIOS :

Les mesures de sécurité citées dans le document base de connaissance d'EBIOS n'est qu'une reprise de l'Annexe A de l'ISO 27001 et des chapitres de l'ISO 27002, il contient aussi de

mesures provenant des chapitres du RGS intégrant des clauses qui peuvent être interprétées comme des mesures de sécurité. Les lignes de défense auxquelles elles contribuent ont été déterminées.

5.2. Différence entre l'ISO 27005 et du guide méthodologique d'EBIOS :

Dans l'ISO 27005 on trouve des lignes directrices relatives à la gestion de risque. Mais on remarque l'absence de méthodologie spécifique, mais il dérive très fortement de la méthode EBIOS (Expression des Besoins et Identification des Objectifs de Sécurité : Méthode de gestion des risques de l'ANSSI.) grâce à une importante implication de l'ANSSI dans sa définition.

6. Références:

- Guide méthodologique EBIOS 2010 : http://www.ssi.gouv.fr/IMG/pdf/EBIOS-1-GuideMethodologique-2010-01-25.pdf
- Bases de connaissances EBIOS 2010 : http://www.ssi.gouv.fr/IMG/pdf/EBIOS-2-BasesDeConnaissances-2010-01-25.pdf
- ISO 27001 Information technology Security Techniques Information security management systems – Requirements, International Organization for Standardization – ISO (2005).
- ISO 27002 Information technology Code of practice for information security management systems – Requirements, International Organization for Standardization – ISO (2005).
- Présentation du Livre Blanc 2013 : (EBIOS vs ISO 27K)
 http://www.defense.gouv.fr/content/download/210592/2337422/file/Pr%C3%A9sentation%20du%20Livre%20Blanc%202013.ppt